



**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

- Attestation de la personne responsable du rapport annuel
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Etats financiers annuels 2022
- Rapports du Commissaire aux comptes

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

Le 28 avril 2023,

Monsieur Christophe Brunot
Directeur Général de Largo

LARGO

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 71.005,96 euros

4, rue Jean Mermoz - 44980 Sainte-Luce-sur-Loire

821 173 572 RCS Nantes

(la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 22 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. Principales données financières

Comptes Sociaux de la Société	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2022
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation	17.658.615	21.398.702
Charges d'exploitation	21.639.392	25.956.622
Résultat d'exploitation	- 3.980.777	- 4.557.921
Résultat financier	- 270.111	- 457.896
Résultat exceptionnel	- 205.341	- 749
Impôts sur les bénéfices et participation	-	-
Résultat net	- 4.456.228	-5.016.565
BILAN		
Actif immobilisé	978.532	1.417.620
Actif circulant	17.204.943	14.888.523
Total de l'actif	18.187.963	16.306.143
Capitaux propres	13.658.326	8.641.761
Provisions pour risques et charges	126.276	152.635
Emprunts et dettes	4.401.604	7.511.279
Total du passif	18.187.963	16.306.143

2. Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- ***La Société accélère son développement sur les places de marchés en Europe***
La Société a axé son développement à l'international sur le référencement au sein de places de marchés dans 9 pays européens : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal. Largo y commercialise ses produits en marque blanche.

Une stratégie de vente optimisée grâce à l'implémentation d'outils de Business Intelligence.
- ***La Société double sa capacité de production, crée 75 % de postes de travail supplémentaires et élargit sa gamme de produits reconditionnés***
La Société a doublé la capacité de production de son usine située à côté de Nantes. Grâce à l'agrandissement de son usine et à d'importants recrutements à venir, la Société passe ainsi d'une capacité de 13 000 produits reconditionnés par mois à fin 2021 à 25 000 d'ici fin 2022.
- ***La Société renforce son partenariat avec Système U en équipant les collaborateurs d'appareils reconditionnés***
Les collaborateurs de Système U sont désormais équipés d'appareils reconditionnés par Largo dans son usine de Sainte-Luce-sur-Loire (44). La Société accompagne ainsi Système U dans sa politique RSE et a permis à l'enseigne d'éviter l'émission de 875 tonnes d'équivalent carbone.
- ***Partenaire de Doctolib sur les produits high tech reconditionnés***
Depuis le mois de février 2022, les collaborateurs de Doctolib sont équipés d'appareils (téléphones et tablettes) reconditionnés par la Société dans son atelier de Sainte-Luce-sur-Loire (44).
- ***La Société accélère dans la mise en œuvre de sa stratégie RSE et réaffirme ses engagements par la signature d'un double partenariat associatif avec Sea Shepherd et Toit à Moi***
Au cours des derniers mois, la Société a avancé sur plusieurs sujets de Responsabilité Sociale et Environnementale, portés par sa Direction et pilotés par sa responsable RSE arrivée en fin d'année dernière.
- ***Nomination de Patrick Richard en qualité d'administrateur indépendant***
Le Conseil d'Administration se félicite d'accueillir Patrick Richard en tant qu'administrateur indépendant. Il participera à la bonne gouvernance de la Société et aura un rôle consultatif sur les travaux du Conseil.
- ***Attribution d'actions gratuites***

Plans d'actions gratuites 2021

Nous vous rappelons que (i) un plan d'actions gratuites de Fidélisation 2021 de 800 actions au profit de 25 bénéficiaires sur un maximum de 24.000 actions et (ii) un plan d'actions gratuites de Performance 2021 de 3.600 actions au profit de 9 bénéficiaires sur un maximum de 46.800 actions ont été mis en place par le Conseil d'administration en date du 30 novembre 2021 faisant

usage de la délégation de compétence de l'Assemblée générale du 18 mars 2021.

Compte tenu du départ de 4 salariés de la Société avant la fin de la Période d'Acquisition, ces plans en circulation ont été porté à un maximum de (i) 16.800 actions et (ii) 28.800.

Par ailleurs, les conditions de performance au titre du premier semestre 2022 qui avaient été fixées n'ont été réalisées.

Plans d'actions gratuites 2022

Nous vous indiquons que (i) un plan d'actions gratuites de Fidélisation 2022 de 800 actions au profit de 8 bénéficiaires sur un maximum de 6.400 actions et (ii) un plan d'actions gratuites de Performance 2022 de 3.600 actions au profit de 3 bénéficiaires sur un maximum de 10.800 actions ont été mis en place par le Conseil d'administration en date du 18 octobre 2022 faisant usage de la délégation de compétence de l'Assemblée générale du 28 juin 2022.

3. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- ***Compte tenu de l'optimisation de son plan de développement impactant son volume d'activité à court terme, la Société suspend mécaniquement ses objectifs financiers à horizon 2025, à savoir l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'environ 70 M€ et une marge d'EBITDA de 7%.***
- ***Optimisation du plan stratégique afin de maximiser la rentabilité***
Après avoir doublé sa capacité de production et avoir enregistré une forte croissance de ses ventes depuis son introduction en bourse, la Société a désormais concentré ses efforts sur l'amélioration de sa marge brute unitaire tout en maintenant une progression solide de ses ventes. Ainsi, d'un point de vue industriel, la Société s'est focalisée sur l'optimisation du pilotage et du management des stocks ainsi que l'amélioration de la gestion et de l'organisation des flux qui visent à faire progresser ses performances et, plus particulièrement, la qualité et la rentabilité de son reconditionnement.
- ***Largo Business élargit son portefeuille clients B2B***
Créée fin 2020, la division Largo Business de Largo s'adresse au marché B2B afin de permettre aux entreprises et aux collectivités d'accéder aux produits high-techs reconditionnés et d'accompagner ces acteurs dans leur politique RSE en participant activement à l'économie circulaire et locale.
Poursuite du développement de Largo Business conformément aux orientations stratégiques axées sur l'amélioration de la rentabilité.
Mise en place d'un réseau de partenaires revendeurs spécialisés et nationaux.
Signature de partenariats avec des entreprises de premier plan comme IKKS, Lhyfe, Vorwerk, Cat-Amania, la Coopérative U ou encore la Mie Câline.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société entend poursuivre son développement sur un marché du reconditionné en forte croissance.

5. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – utilisation d'instruments financiers

La liste des principaux risques et incertitudes de la Société sont les suivants :

- Risques liés à l'activité

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
La Société pourrait être confrontée à des difficultés d'approvisionnement en équipements à reconditionner		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
<p>* L'activité de la Société est principalement dépendante de la capacité à s'approvisionner en smartphones et autres équipements (tablettes...) à reconditionner et en pièces détachées</p> <p>Face à la forte croissance du marché, la Société pourrait ne pas pouvoir réaliser ses achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les délais souhaités ; ou - en quantités suffisantes, ou encore - à des conditions économiques satisfaisantes. <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à une quelconque difficulté d'approvisionnement.</p>	<p>* Incapacité à livrer les commandes clients dans les quantités et demandées ou dans les délais attendus</p> <p>* Impact direct plus ou moins significatif selon les difficultés d'approvisionnements, sur le chiffre d'affaires et/ou la marge susceptible de remettre en cause les objectifs annoncés.</p> <p>* Problème d'image en cas de rupture de stocks et risque de perte d'une clientèle au profit de concurrents</p>	<p>* Développement d'une activité de buy-back et d'une activité avec des opérateurs (principal canal de collecte) pour enrichir les sources d'approvisionnement</p> <p>* La Société dispose d'un large panel de fournisseurs présents sur plusieurs continents auprès desquels elle anticipe ses besoins sur plusieurs mois</p> <p>* De plus, la Société devrait bénéficier indirectement du consensus de place existant pour maximiser la collecte d'équipements usagés</p>
Risques liés aux éléments incorporels (notoriété, marque, réputation...)		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
<p>* La Société pourrait être exposée à la survenance d'évènements réputationnels, fondés ou non, en lien notamment avec un défaut de qualité de produits ou des services délivrés. Un tel évènement pourrait de plus faire l'objet d'une couverture médiatique plus ou moins importante</p>	<p>* Impact défavorable plus ou moins significatif sur l'activité, les résultats, les perspectives et la situation financière du Groupe en fonction de la nature du problème rencontré</p>	<p>* Processus de reconditionnement et contrôle qualité mis en place exigeants</p> <p>* Souscription d'une assurance responsabilité du fait du produit</p>
Risques liés au site internet et aux places de marchés		
Degré de criticité du risque net : Faible		
<p>* La Société pourrait être affectée en cas d'évènement échappant à son contrôle et pourrait entraîner une interruption ou des ralentissements prolongés de son site internet ou du serveur sur lequel est hébergé ce</p>	<p>* Les difficultés techniques sur le site internet pourraient avoir un impact défavorable sur le développement anticipé des ventes habituellement traitées via ce canal</p>	<p>* Les données ne sont pas hébergées au niveau local et font l'objet d'une sauvegarde chez nos prestataires d'hébergement</p>

<p>dernier (piratage, difficultés techniques, réduction du trafic, etc.)</p> <p>* La pérennité des relations avec certaines places de marché, sur lesquelles la Société commercialise ses produits, pourrait être remise en cause</p>	<p>* L'arrêt de la collaboration avec certaines places de marché pourrait impacter défavorablement l'un des principaux canaux de commercialisation de la Société</p>	<p>* Les systèmes informatiques de la Société disposent des moyens nécessaires (pare-feu, anti-virus, etc.) pour lutter contre les opérations de piratage</p> <p>* En cas d'arrêt de la collaboration, la Société devrait trouver d'autres partenaires places de marché, ou pourrait choisir de confier davantage de produits aux autres places de marché déjà référencées</p>
<p>La Société pourrait être confrontée à un problème de sécurité ou de qualité sur l'un de ses produits</p>		
<p>Degré de criticité du risque net : Faible</p>		
<p>* L'un des produits commercialisés par la Société pourrait connaître une défaillance technique susceptible de provoquer un accident</p> <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à un quelconque problème de sécurité ou de qualité sur l'un de ses produits.</p>	<p>* Dégradation de l'image de la marque et de la qualité des produits perçue par les consommateurs</p> <p>* Perte de confiance de tout ou partie de ses clients</p> <p>* Diminution plus ou moins sensible des ventes</p>	<p>* Acquisition de pièces détachées reconditionnées d'origine et compatibles.</p> <p>* Processus de reconditionnement et contrôle qualité mis en place exigeants</p> <p>* Recours possible contre le fournisseur de la pièce à l'origine du problème</p> <p>* Souscription d'une assurance responsabilité du fait du produit</p>

2- Risques juridiques et réglementaires

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
Risques liés au non-respect de dispositions des réglementations applicables, notamment en matière de traitement des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données-RGPD) et de traitement des déchets électriques et électroniques (DEEE)		
Degré de criticité du risque net : Faible		
<p>La Société est à ce jour concernée par deux principales réglementations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le traitement des déchets récupérés au titre de son activité de reconditionnement d'équipements numériques (réglementation DEEE) - la réglementation RGPD du fait notamment du lancement d'un site commercial 	<p>* Mise en place au sein de la Société d'une démarche structurée mais qui pourrait connaître des difficultés dans la garantie du respect de diverses obligations lui incombant</p> <p>Le non-respect de certaines dispositions pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - engendrer une amende d'un montant maximum de 4% du chiffre d'affaires annuel en matière de réglementation RGPD <p>*Les vols de données pourraient engendrer un risque de réputation pour la Société</p>	<p>* La société a contractualisé avec deux organismes DEEE, un pour les batteries et le second pour les déchets électroniques (écran, composants électroniques). Ces contrats portent sur la collecte, le recyclage et la valorisation des composants issus des activités de Largo relevant des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).</p> <p>* La Société prend les précautions nécessaires afin de sécuriser les données, les pertes ou les vols de données personnelles mais le contexte actuel montre un risque à ce sujet (risque de non-conformité liés à une évolution constante du contexte réglementaire, la Société étant toujours en phase de mise en place des procédures internes liées au règlement RGPD)</p> <p>* La Société a mis en place des procédures internes en conformité avec le règlement RGPD</p> <p>* Les données de paiement utilisées lors des achats en ligne transitent uniquement chez le prestataire bancaire et ne sont jamais stockées sur les serveurs de la Société</p>
Risque lié au litige en cours sur l'application de la redevance pour copie privée aux produits reconditionnés		
Degré de criticité du risque net : Moyen		

<p>* La société Copie France sollicite le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés et a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo. Cette demande porte, de manière rétroactive, sur les ventes réalisées et pourrait impliquer une modification de la législation pour les ventes futures.</p>	<p>* La demande porte sur un montant de 806 K€, calculé de manière rétroactive sur la base du nombre d'unités vendues.</p> <p>* La mise en place de cette taxe pourrait faire augmenter le prix de vente des produits reconditionnés</p>	<p>* La société adhère au syndicat des acteurs de l'économie circulaire (SIRRMET) qui porte la voix de ces derniers auprès du législateur.</p> <p>* Un cabinet d'avocats a été missionné pour défendre les intérêts des acteurs de la profession qui s'opposent à cette demande.</p>
<p>Risques liés à l'absence actuelle de réglementation spécifiques applicable aux reconditionneurs</p>		
<p>Degré de criticité du risque net : Faible</p>		
<p>Le marché du smartphone reconditionné n'est aujourd'hui encadré par aucune réglementation ou norme à l'exception de celle liée aux déchets électriques et électroniques (DEEE).</p> <p>L'instauration d'un cadre réglementaire de plus en plus contraignant serait notamment susceptible de conduire la Société à devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A revoir les grades attribués à ses produits reconditionnés, -A adapter son process de reconditionnement 	<p>* Certains produits pourraient se voir attribuer un grade inférieur à celui attribué jusqu'à présent ce qui aurait ainsi un impact sur son prix de vente et donc sur la marge dégagée</p> <p>*Nécessité de mise en œuvre de mesures pour assurer la conformité du processus de reconditionnement aux nouvelles exigences réglementaires ce qui pourrait s'avérer coûteux et viendrait affecter alors les résultats</p>	<p>* Anticipation déjà faite d'une telle évolution à travers la définition et l'application stricte d'un process de reconditionnement particulièrement exigeant permettant à la Société de considérer que la mise en conformité avec une possible réglementation future ne devrait pas nécessiter de coûts supplémentaires significatifs</p> <p>* La société adhère au syndicat des acteurs de l'économie circulaire (SIRRMET) qui porte la voix de ces derniers auprès du législateur</p>
<p>Risques liés aux éléments de propriété intellectuelle</p>		
<p>Degré de criticité du risque net : Faible</p>		
<p>* Capacité à protéger sa marque et son nom de domaine</p> <p>* Risque de violation des éléments de propriété intellectuelle de la Société par un ou plusieurs tiers</p> <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à un quelconque problème lié à la propriété intellectuelle.</p>	<p>* Remise en cause du droit d'usage de la marque « keep calm and just Relax » sous laquelle près de 77% du chiffre d'affaires a été réalisé en 2020</p> <p>* Remise en cause des perspectives de croissance</p> <p>* Perte de notoriété</p> <p>* Risques de contentieux</p> <p>* Impact défavorable sur l'activité, les résultats et la situation financière</p>	<p>* Tous les éléments de propriété intellectuelle font l'objet d'un suivi par un cabinet d'avocat spécialisé en la matière (mission d'assistance générale)</p>
<p>Risques liés aux assurances</p>		
<p>Degré de criticité du risque net : Faible</p>		

<p>*La Société a souscrit les polices d'assurances qu'elle estimait nécessaire au regard de son activité. Le niveau de couvertures pourrait s'avérer insuffisant</p>	<p>*Impact défavorable plus ou moins significatif selon le problème rencontré</p>	<p>* Mise en adéquation permanent des polices existantes * Analyse régulière des nouveaux besoins</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 - Risques liés à l'environnement concurrentiel

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
La Société intervient sur un marché où l'environnement concurrentiel est particulièrement actif		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
<p>* Il existe de nombreux acteurs de taille et de profils différents (pure player, place de marché...) au niveau d'exigence opérationnelle disparate. Toute information négative majeure (difficultés financières, dégradation du niveau de satisfaction clients, vente de contrefaçons, non-paiement des éco-contributions...) relative à un des acteurs du secteur peut impacter le secteur dans son ensemble à travers une défiance du consommateur</p> <p>*La multiplication d'acteurs peut entraîner une tension sur le marché des approvisionnements (collecte des équipements à recycler) et des pièces détachées</p>	<p>* Ralentissement du rythme de croissance * Remise en cause des objectifs commerciaux à l'horizon 2025 * Déficit d'image *Tensions sur les prix d'achat avec un impact sur la marge dégagé par la Société</p>	<p>* Efforts permanents pour améliorer le process de reconditionnement afin de maintenir le niveau qualitatif de l'offre * Efforts de sécurisation des approvisionnements au travers d'une diversification des sources et la volonté d'une montée en puissance des volumes afin d'être un acteur crédible *La cotation de la Société l'a dotée d'une crédibilité accrue et d'une capacité à traiter avec des acteurs de taille significative grâce à une structure financière renforcée</p>
Risque lié à une décision possible des principaux opérateurs d'intégrer une activité de reconditionnement		
Degré de criticité du risque net : Faible		
<p>* Les opérateurs constituent le principal canal de vente de téléphones mobiles en France et sont à l'origine d'une part significative de la collecte d'équipements usagés notamment à l'occasion d'une nouvelle vente. Affichant tous une volonté développer la vente de produits reconditionnés dans le cadre de leur propre démarche RSE, ils pourraient décider d'intégrer une expertise en matière de reconditionnement d'équipements usagés. Cela viendrait impacter les volumes d'équipements disponibles en buy-back</p>	<p>* Remise en cause du potentiel de croissance dans la mesure où le plan de développement prévoit le développement d'un nouveau canal de ventes auprès des opérateurs * Impact possible sur les ventes et donc les résultats</p>	<p>* La Société considère qu'il s'agit d'une expertise spécifique loin du métier d'origine des opérateurs. Le niveau de qualité de services offertes aux opérateurs devrait les convaincre de contribuer à externaliser cette activité auprès de spécialistes. *Augmenter le référencement auprès d'opérateurs et développer une relation de proximité avec les principaux acteurs</p>

et par voie de conséquence, le potentiel de ventes de la Société.		
-------------------------------------------------------------------	--	--

4 – Risques financiers

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
Risques liés à l'endettement de la Société et aux garanties données		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
<p>Au 31 décembre 2022, l'endettement net de la Société s'élève à 4.401 K€.</p> <p>* Des nantissements de fonds de commerce ont été accordés en garantie de certains emprunts. Le principal restant dû sur ces emprunts est de 94 K€ au 31/12/2022</p>	<p>* Incapacité à souscrire de nouveaux emprunts auprès d'établissements financiers</p> <p>* Nécessité de limiter la croissance face à l'incapacité de financer l'évolution du BFR</p> <p>*En cas de défaut de paiement, la levée de nantissement pourrait entraîner la Société à perdre le contrôle de son fonds de commerce</p>	<p>* La cotation en bourse a permis d'améliorer le ratio d'endettement de la société et l'obtention de nouveaux financements en 2022.</p>
Risque lié au BFR structurel inhérent à l'activité		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
<p>*Du fait de son activité, la Société est confrontée à un besoin en fonds de roulement structurel du fait principalement :</p> <p>-d'un délai de règlement moyen de l'ordre de 45 jours ;</p> <p>-de la nécessité de disposer selon la période de stocks pouvant représenter de l'ordre de 1 à 2 mois de chiffre d'affaires</p> <p>- de crédit fournisseurs de maximum 15 jours pour la partie des marchandises achetée auprès des brokers internationaux et 30 jours pour la collecte</p>	<p>*Risque de ralentissement de la croissance car la disponibilité de financements suffisants pour faire face au BFR peut contraindre la Société à refuser des commandes de volumes significatifs, faute de pouvoir financer les approvisionnements correspondants ;</p> <p>*Impact sur la rentabilité lié à la rémunération des divers financements utilisés pour faire face à cette situation.</p>	<p>*Le recours à de l'affacturage pour financer en grande partie le poste « Créances clients »</p> <p>*Le recours à de la dette</p> <p>A l'avenir, la Société devrait bénéficier de leviers de maîtrise supplémentaires :</p> <p>*Une structure bilantielle renforcée</p> <p>*Le développement de ventes directes via le site marchand avec un paiement concomitant à la réalisation de la vente ;</p> <p>*Le développement des ventes sur les places de marché avec des délais de règlements meilleurs que la Grande Distribution.</p>
Risque de liquidité		
Degré de criticité du risque net : Faible		
<p>la Société est en mesure de faire face à ses obligations au cours des 12 prochains mois</p>	<p>* Incapacité à faire face aux engagements financiers à moins d'un an, ce risque pourrait ainsi déclencher l'exercice de certaines garanties accordées</p>	

	*Obligation de ralentir le rythme de croissance par rapport à celle actuellement envisagée	
--	--------------------------------------------------------------------------------------------	--

Risque lié à la garantie accordée sur les smartphones commercialisés		
Degré de criticité du risque net : Faible		
*La Société accorde une garantie de 12 à 24 mois pièces et main d'œuvre sur les smartphones reconditionnés qu'elle vend. A ce titre, elle est susceptible d'être exposée à des coûts significatifs selon le taux de retour constaté.	* Impact sur la marge en cas de volumes de retours	* Assurer un processus de reconditionnement de qualité et mettre en œuvre un contrôle qualité rigoureux et systématique pour minimiser le taux de retour *En cas de retour, analyser la défaillance pour le cas échéant pouvoir se retourner vers le fournisseur de la pièce détachée défectueuse
Risques liés aux engagements hors bilan donnés		
Degré de criticité du risque net : Faible		
*Certains financements ont nécessité l'octroi de garantie dont des nantissements sur le fonds de commerce. En cas de défaut de la Société, les bénéficiaires de ces garanties pourraient exercer leurs droits. Au 31/12/2022, le principal restant dû sur ces emprunts est de 94 K€ au 31/12/2022	* Ralentissement plus ou moins important de l'activité, voire une cessation totale d'activité en cas d'exercice du nantissement sur fonds de commerce * Remise en cause des objectifs de la Société * Dommage en termes de notoriété	*Veiller à l'adéquation permanente des moyens financiers disponibles au regard de l'échéancier de la dette
Risque de dilution		
Degré de criticité du risque net : Faible		
*La Société pourrait émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital notamment au titre de sa politique de ressources humaines.	* L'exercice de ces outils se traduira par une dilution des actionnaires existants	*Le plafond maximum est soumis à l'approbation d'une assemblée générale

5 - Risques liés à l'organisation

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés		
Degré de criticité du risque net : Moyen		
* Le fonctionnement opérationnel de la Société et la mise en œuvre de son plan stratégique est notamment dépendante de deux personnes clés MM. Brunot et Gandon, co-fondateurs et respectivement	* En cas de besoin, le délai pour trouver la ou les personnes en mesure de remplacer l'une ou l'autre de ces deux personnes clés pourrait s'avérer plus long qu'anticipé ce qui	* La Société a recruté en 2021 un Directeur Général Adjoint Mr Olivier Blanchard et a mis en place un co-

Président Directeur général et Directeur Général Délégué	pourrait se traduire par un impact défavorable sur l'activité, le résultat et les perspectives de la Société	mité de direction opérationnel intégrant l'ensemble des managers de l'entreprise
Risques liés à la capacité à attirer, recruter et fidéliser les collaborateurs		
Degré de criticité du risque net : Faible		
* La Société pourrait rencontrer des difficultés à attirer, recruter ou fidéliser des collaborateurs pour occuper des positions clés	* Les difficultés à pourvoir certains postes clés pourraient impacter le développement de la Société	* Mise en place depuis la création d'une politique de ressources humaines compétitive pour promouvoir le bien-être et la fidélité des collaborateurs (staff meetings réguliers, initiatives de communication interne, formations) * Développement de l'actionariat salarié après l'introduction en bourse de la Société
Risques liés à une activité menée à partir d'un seul site		
Degré de criticité du risque net : Faible		
La Société est monosite. L'ensemble des installations et des stocks d'équipements reconditionnés et de pièces détachées sont donc concentrés sur ce seul site et sont exposés à un risque de destruction total ou partiel en cas de sinistres (incendies, inondations) ainsi qu'à un risque de vol. Les batteries de rechange stockées pourraient être à l'origine d'un sinistre. Une partie des stocks pourrait aussi être confrontés à un risque d'obsolescence en cas de délais de rotation plus long que ceux historiquement constatés.	*Destruction ou perte selon le cas, totale ou partielle des stocks avec un impact défavorable sur l'activité et le résultat dont l'importance sera fonction de celle du sinistre/vol *Incapacité à livrer des commandes dans les délais impartis. Se traduisant à la fois par un impact en termes d'images et de chiffre d'affaires *L'obsolescence pourrait se traduire par la nécessité de déprécier le stock concerné ce qui aurait un impact direct sur la rentabilité d'exploitation	*Stockage dans un lieu très sécurisé (porte blindée, fumigènes, détecteur de vibrations...). Les installations ont été auditées par les assureurs. *Les batteries usagées sont isolées dans des containers prévus à cet effet et présentant un haut niveau de sécurité *Souscription d'une assurance responsabilité civile

6. Litige en cours

La loi Lang du 3 juillet 1985 a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffrage ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30 juin 2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2022.

Il est précisé que le SIRRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'Assemblée Nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1^{er} juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

7. Activité de la Société

7.1. Analyse du bilan

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

7.1.1. A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 1.417.620 euros contre 978 532 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 14.888.523 euros contre 17.204.943 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 130.554 euros contre 1.119.622 euros pour l'exercice précédent.

7.1.2. Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 8.641.761 euros contre 13.658.326 euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 152.635 euros contre 126.276 euros au titre de l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 7.511.279 euros contre 4.401.604 euros au titre de l'exercice précédent. Elles comprennent notamment :

Emprunt	4.218.425
Dettes financières diverses	106.250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.072.960
Dettes fiscales et sociales	1.494.694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39.563
Autres dettes	579.316

7.2. Analyse du compte de résultat

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 21.011.823 euros contre 17.567.346 euros au titre de l'exercice précédent.

Les salaires et traitements et charges sociales totalisent 3.714.075 euros contre 2.298.556 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes totalisent 3.716.140 euros contre 2.953.809 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 25.956.622 euros contre 21.639.392 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (4.557.921) euros contre (3 980 777) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à (457.896) euros contre (270.111) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de (749) euros contre (205.341) euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 0 euro contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de (5.016.565) euros contre (4 456 228) euros au titre de l'exercice précédent.

8. Filiales et participations, sociétés contrôlées

8.1. Filiales et participations

La Société détient 20% de la Société LARGO BUSINESS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 1 avenue de la Roussière 44240 La Chapelle Sur Erdre, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 890 111 396.

Notre Société ne possède aucune participation croisée.

8.2. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

9. Etat récapitulatif des opérations réalisées par des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes et des personnes avec lesquelles elles auraient des liens personnels étroits

Aucun membre de la Société, que ce soit un mandataire social, dirigeant ou cadre de la Société n'a conclu une quelconque opération avec une personne avec laquelle il aurait un lien personnel étroit.

10. Informations relatives au capital et à l'actionnariat des salariés

10.1. Actions d'autocontrôle

La Société détient 17.569 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 4,7535€, soit une valeur brute totale de 83.515 € au 31 décembre 2022.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 2,59€ une dépréciation de 38.011€ a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 41.579 de ses propres titres et en a cédé 38.643.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec la Société Portzamparc conformément à la pratique de marché de l'AMF. Dans le cadre de ce contrat, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

Au titre du contrat de liquidité confié par la société LARGO à PORTZAMPARC - GROUPE BNP PARIBAS, à la date du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

17 569 titres LARGO

Projet CBR 21 avril 2023

39.556,65 euros

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

16 967 titres LARGO

37.034,42 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 24 mai 2021, conforme à la pratique de marché admise, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

200.000,00 euros

10.2. Informations et état de l'actionnariat salarié de la Société

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2022 s'élèvent à 94 personnes pouvant être réparties comme suit :

	effectif
Cadres	18
Agent de maitrises et techniciens	7
Employés / ouvriers	66
Apprentis	3
Total	94

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et à la connaissance de la Société, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2022, aucun salarié ne détient des actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise et dans le cadre des FCPE.

11. Activité en matière de recherche et développement

La Société ne développe pas actuellement de projet de recherche et développement.

12. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

(cf. section 2 – Evènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

13. Résultat – affectation

La Société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net déficitaire de (5.016.565) euros, il est proposé d'affecter ce résultat au poste "Report à Nouveau".

Ainsi, le poste "Report à Nouveau" passerait de (7.795.076) euros à un montant de (12.811.641) euros.

- Il sera également proposé de : constater qu'après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le poste « Report à nouveau » serait débiteur de (12.811.641) euros ;
- décider d'apurer partiellement ledit poste « Report à nouveau » débiteur, par imputation à hauteur de 12.811.641 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport » qui serait ainsi ramené de 21.310.559 euros à 8.498.918 euros ;
- constater qu'en conséquence de cette imputation, le poste « Report à nouveau » s'élèverait désormais à un montant de 0 euro.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net déficitaire de (5.016.565) euros .

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

14. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que nous n'avons pas de charge non déductible fiscalement et visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit Code.

15. Récapitulatif des distributions de dividendes réalisées sur les trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende net par action
Exercice 2021	-	-
Exercice 2020	-	-
Exercice 2019	-	-

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

16. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 1).

17. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission.

18. Présentation des comptes sociaux

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

19. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la Société – le cabinet HLP AUDIT - expiera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Nous vous proposons par conséquent de renouveler le mandat du cabinet HLP AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

20. Gouvernement d'entreprise

20.1. Tableau récapitulatif des délégations et autorisations consenties par l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous présentons le tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 28 juin 2022, au Conseil d'administration de la Société dans le domaine des augmentations de capital :

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Programme de rachat d'actions par la Société	10% de son capital social	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	18 mois	Non utilisé
Réduction du capital social de la Société par voie d'annulation des actions autodétenues	10% de son capital social	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	24 mois	Non utilisé

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Emission par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	Montant nominal de 200.000 euros	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (offre au public)	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (1° L. 411-2 COMOFI)	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social limité à 20% du capital social par an</p> <p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel au profit d'une catégorie de bénéficiaires	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	18 mois	Non utilisé

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Augmentation du montant des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale.	Assemblée générale en date du 18 mars 2021	26 mois	Non utilisé
Attribution gratuite des actions de la Société	2% du capital de la Société Plafond Global **	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	38 mois	Utilisation du 18 oct 2022
Émission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux	6% du capital social de la Société Plafond Global **	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	38 mois	Non utilisé
Emission des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	6% du capital social de la Société Plafond Global **	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	18 mois	Non utilisé
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail, en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce	3% du capital social	Assemblée générale en date 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé

*Plafond Global : montant nominal maximal de 40.000 euros des augmentations de capital et montant nominal maximal de 20.000.000 euros des valeurs mobilières représentatives des titres de créances.

**Plafond Global : 6% du capital social.

20.2. Convention conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant de plus de 10% du capital et une filiale

Nous vous indiquons que notre Société ne détenant pas de filiale, aucune convention entre un actionnaire ou un mandataire social détenant plus de 10% du capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

20.3. Liste des mandats sociaux et fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, à notre connaissance, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés en France par chacun des mandataires sociaux de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

MANDATAIRE SOCIAL	SOCIETE	NATURE DES FONCTIONS
M. Christophe BRUNOT	LARGO	Président Directeur Général, Administrateur
	LARGO GROUP	Président
	BG ARMOR	Président
	BG TRADE	Président
M. Frédéric GANDON	LARGO	Administrateur, Directeur Général Délégué
	LARGO GROUP	Directeur Général
	BG TRADE	Directeur général
	DAIZA	Gérant
	SCI PÉPINIÈRE	Gérant
	BG ARMOR	Directeur général
M. Olivier BLANCHARD	LARGO	Administrateur, Directeur Général Adjoint
Mme Cécile VACHER	LARGO	Administratrice
	AUDENCIA EESC	Administratrice
	VERTUEL	Co-gérante
	LARGO	Membre du comité stratégique Administrateur
	ATLANTIQUE BUSINESS ANGELS BOOSTER	Président bénévole de l'association

M. Arnaud JEHENNE	SCI PACT TWO	Gérant
	SCI PACT ONE	Membre du comité stratégique
	NAONEXT	Membre du comité stratégique
	ARS NOVA	Membre du comité stratégique
	EGIDE	Membre du comité stratégique
M. Patrick RICHARD	LARGO	Administrateur

20.4. Prêts inter-entreprises

Conformément à l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a pas consenti de prêts à moins de trois (3) ans au profit de microentreprises, de petites et moyennes entreprises ou à d'entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretiendrait des liens économiques le justifiant.

21. Attribution de la direction générale – composition du conseil d'administration

Personne concernée	Nature du mandat au sein du Conseil d'administration	Date de nomination
Christophe BRUNOT	Président Directeur Général, Administrateur	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021
Frédéric GANDON	Administrateur, Directeur Général Délégué	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021
Olivier BLANCHARD	Administrateur	AG 14 janvier 2021
Arnaud JEHENNE	Administrateur	AG 18 mars 2021
Cécile VACHER	Administrateur indépendant	AG 5 avril 2021
Patrick RICHARD	Administrateur indépendant	CA 26 avril 2022 AG 28 juin 2022

- Durée du mandat : 3 ans.

22. Modalité d'exercice de la direction générale

Lors de l'introduction en Bourse de la Société, le Conseil a décidé de modifier à compter de l'assemblée générale en date du 18 mars 2021, les modalités d'exercice de la Direction Générale, afin que la Présidence du Conseil d'administration et la Direction Générale de la Société soient confiées à la même personne.

En conséquence, le Conseil d'Administration a confié à Monsieur Christophe BRUNOT, les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

23. Code de gouvernement d'entreprise

Il est rappelé que malgré l'absence d'obligation légale à cet égard, la Société applique certaines recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middledext de septembre 2021 (accessible sur le site www.middledext.com), tout en tenant compte de l'organisation, la taille et les moyens de la Société.

La Société a pour objectif de se conformer progressivement à la plupart des recommandations du Code MiddleNext.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middledext à la date d'approbation du Document d'enregistrement.

Recommandations du Code MiddleNext	Recommandations non applicables	Recommandations applicables	
		Appliquée	Non appliquée
I. Le pouvoir de « surveillance »			
R1 : Déontologie des membres du conseil		X	
R2 : Conflits d'intérêts		X	
R3 : Composition du conseil – Présence des membres indépendants au sein du conseil		X	
R4 : Information des membres du conseil		X	
R5 : Organisation des réunions du conseil et des comités		X	
R6 : Mise en place des comités			X
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil		X	
R8 : Choix de chaque membre du conseil		X	
R9 : Durée des mandats des membres du conseil- vérifier avec les avocats		X	
R10 : Rémunérations des membres du conseil		X	
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil			X
R12 : Relations avec les actionnaires		X	
II. Le pouvoir exécutif			
R13 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux		X	
R14 : Préparation de la succession des dirigeants			X
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social		X	

R16 : Indemnités de départ			X
R17 : Régime des retraites supplémentaires	X		
R18 : Stock-options et attributions gratuites d'actions		X	
R19 : Revue des points de vigilance			X

24. Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants sur les titres de la société – franchissements de seuil

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, aucune communication n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, aucune communication n'a été effectuée par les actionnaires concernant les franchissements de seuils légaux et statutaires.

25. Structure du capital au 31 décembre 2022 – informations sur les actions

A la date du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à la somme 71.005,96 € divisé en 3.550.298 actions de deux centimes d'euro (0,02 €) chacune, entièrement libérées.

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2022 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Fondateurs	1.093.900	30,81	1.960.519	41,68
Business Angels	460.616	12,98	747.771	15,90
Investisseurs financiers	1.035.246	29,16	1.035.246	22,01
Salariés	4.719	0,13	4.719	0,10
	17.569	0,49	17.569	0,37
Largo				
Public	938.248	26,43	938.248	19,94
Total	3.550.298	100	4.704.072	100

26. Evolution du cours de bourse

Informations générales	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2022	3.550.298 euros

Cours de clôture au 31 décembre 2022	2.59 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2022	9.195.000 euros
Cours le plus haut en 2022	8.93 euros
Cours le plus bas en 2022	2.58 euros
Code ISIN	FR0013308582

27. Délai de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions de l'article D. 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients (Annexe 2).[A COMPLETER]

* *
*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Sainte-Luce-sur-Loire, le 17 avril 2023.

Pour le Conseil d'administration
Christophe BRUNOT
Président du Conseil d'administration

Annexe 1 Résultats financiers de la Société au cours des cinq dernières années

	2018	2019	2020	2021	2022
I. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE					
a) capital social	13 635	17 659	19 382	71 005,96	71 005,96
b) nombre d'actions	13 635	17 659	19 382	3 550 298	3 550 298
c) nombre d'obligations émises	-	1 228	1 228	-	0
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a) chiffre d'affaires	7 481 585	9 301 888	10 288 231	17 567 346	21.011.823
b) résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(722.621)	(900.769)	(2.043.937)	(3.490.385)	(4.358.562)
c) impôt sur les bénéfices	-	(95 467)	-	-	-
d) participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) bénéfice après impôt, amortissements et provisions, participation des salariés	(860 982)	(962 995)	(2 375 853)	(4 456 228)	(5.016.565)
f) bénéfice distribué - dont réserves - dont résultats de l'exercice	-	-	-	-	-

III. RESULTAT PAR ACTION					
a) bénéfice après impôt, participation des salariés mais avant amortissement et provision	-53,00	-45,60	-105,46	-0,98	-1.23
b) bénéfice après impôt, participation des salariés, amortissement et provision	-63,14	-54,53	-122,58	-1,26	-1,41
c) dividende versé à chaque actionnaires - dont réserve - dont résultat de l'exercice	-	-	-	-	-
IV. PERSONNEL					
a) nombre de salariés	26,7	37	34	58	94
b) montant de la masse salariale	674 079	896 881	902 664	1.766.827	2.856.799
c) montant des sommes versés au titre des avantages sociaux	169 039	237 037	212 659	531.729	857.276

Annexe 2 - Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au 1 de l'article D. 441-14)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, selon les délais légaux					
	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	2	1	0	0	3
Montant total des factures TTC concernées	33 360 €	5 294 €	0 €	0 €	38 654 €
Pourcentage des achats TTC de l'exercice	0,13%	0,02%	0,00%	0,00%	0,15%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	8				
Montant total des factures exclues	19 376 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	37	14	13	54	118
Montant total des factures TTC	29 815 €	6 268 €	20 201 €	11 457 €	67 740 €
Pourcentage du CATTTC de l'exercice	0,12%	0,03%	0,08%	0,05%	0,28%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	30				
Montant total des factures exclues	92 607 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				



11 boulevard Ampere
44470 CARQUEFOU
www.ndgnantes.fdefi.com

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2022



Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	5
Tableau des flux de trésorerie	8
Annexe aux comptes annuels	10
1 - SOCIETE	10
2 - PREAMBULE	10
3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	14
5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14
6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	15
7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF	18
8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	25

LARGO

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	619 441	416 049	203 392	182 347	21 045	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	7 203		7 203	34 000	- 26 797	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	385 847	55 212	330 636	16 043	314 593	
Autres immobilisations corporelles	1 115 588	413 820	701 767	434 417	267 350	
Immobilisations en cours	1 241		1 241	275 212	- 273 971	
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	2 000		2 000	2 000		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	171 381		171 381	34 514	136 867	
TOTAL (I)	2 302 701	885 082	1 417 620	978 532	439 088	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	595 370		595 370	525 037	70 333	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	6 775 581	1 039 677	5 735 904	3 232 422	2 503 482	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				541	- 541	
Clients et comptes rattachés	1 814 056	82 022	1 732 035	1 005 054	726 981	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	67 848		67 848	55 935	11 913	
. Personnel	16 806		16 806	12 680	4 126	
. Organismes sociaux	10 781		10 781	8 182	2 599	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	194 819		194 819	122 625	72 194	
. Autres	398 498		398 498	609 085	- 210 587	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	83 515	38 011	45 504	109 680	- 64 176	
Disponibilités	5 960 404		5 960 404	10 404 082	-4 443 678	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	130 554		130 554	1 119 622	- 989 068	
TOTAL (II)	16 048 232	1 159 709	14 888 523	17 204 943	-2 316 420	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)				4 488	- 4 488	
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 350 934	2 044 791	16 306 143	18 187 963	-1 881 820	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	71 006	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 310 559	21 310 559	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	69 473	
Report à nouveau	-7 795 076	-3 338 848	-4 456 228
Résultat de l'exercice	-5 016 565	-4 456 228	- 560 337
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 641 761	13 658 326	-5 016 565
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	152 635	126 276	26 359
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	152 635	126 276	26 359
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 218 425	1 673 786	2 544 639
. Découverts, concours bancaires	71		71
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	106 250	106 250	
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 072 960	1 253 644	- 180 684
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	213 108	148 506	64 602
. Organismes sociaux	211 110	135 962	75 148
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	385 280	214 040	171 240
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	685 196	206 757	478 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 563	233 680	- 194 117
Autres dettes	579 316	428 978	150 338
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	7 511 279	4 401 604	3 109 675
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	468	1 757	- 1 289
TOTAL PASSIF (I à V)	16 306 143	18 187 963	-1 881 820

LARGO

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	15 856 792	5 004 263	20 861 055	17 513 078	3 347 977	19,12
Production vendue biens						
Production vendue services	150 692	76	150 768	54 267	96 501	177,83
Chiffres d'affaires Nets	16 007 484	5 004 339	21 011 823	17 567 346	3 444 477	19,61
Production stockée						
Production immobilisée			9 627		9 627	N/S
Subventions d'exploitation			269 211	39 475	229 736	581,98
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			83 321	49 841	33 480	67,17
Autres produits			24 720	1 953	22 767	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			21 398 702	17 658 615	3 740 087	21,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 668 744	17 176 846	3 491 898	20,33
Variation de stock (marchandises)			-2 913 056	-1 790 946	-1 122 110	62,65
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 716 140	2 953 809	762 331	25,81
Impôts, taxes et versements assimilés			51 359	5 179	46 180	891,68
Salaires et traitements			2 856 799	1 766 827	1 089 972	61,69
Charges sociales			857 276	531 729	325 547	61,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			281 710	213 843	67 867	31,74
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			340 558	646 425	- 305 867	-47,32
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 359	109 647	- 83 288	-75,96
Autres charges			70 732	26 031	44 701	171,72
Total des charges d'exploitation (II)			25 956 622	21 639 392	4 317 230	19,95
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-4 557 921	-3 980 777	- 577 144	14,50
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			14 707	-44	14 751	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				32 706	- 32 706	-100
Différences positives de change			52 664	67 626	- 14 962	-22,12
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				2 331	- 2 331	-100
Total des produits financiers (V)			67 371	102 619	- 35 248	-34,35
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 376	28 634	- 19 258	-67,26
Intérêts et charges assimilées			393 792	301 676	92 116	30,53
Différences négatives de change			52 133	33 125	19 008	57,38
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			69 965	9 294	60 671	652,80
Total des charges financières (VI)			525 266	372 730	152 536	40,92
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-457 896	-270 111	- 187 785	69,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-5 015 816	-4 250 887	- 764 929	17,99

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	151	2 880	- 2 729	-94,76
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		119 400	- 119 400	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	151	122 280	- 122 129	-99,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	900	327 621	- 326 721	-99,73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	900	327 621	- 326 721	-99,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-749	-205 341	204 592	99,64
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 466 223	17 883 514	3 582 709	20,03
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	26 482 789	22 339 742	4 143 047	18,55
RESULTAT NET	-5 016 565	-4 456 228	- 560 337	12,57
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

LARGO

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie

En €	31/12/2022	31/12/2021	Var. en €
Résultat net	- 5 016 565	- 4 456 228	- 560 337
Provisions R&C	26 359	76 941	- 50 582
Dotations immos	281 710	213 843	67 867
Marge Brute d'Autofinancement	- 4 708 496	- 4 165 444	- 543 052
Variation BFR	1 429 152	3 487 747	- 2 058 595
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 6 137 648	- 7 653 190	1 515 542
Investissements incorporels	- 108 734	- 85 149	- 23 585
Investissements corporels	- 475 196	- 391 082	- 84 114
Investissements immos. fi			
Variation autres immos. fi.	- 136 866	- 8 047	- 128 818
Variation dettes / immos	- 194 117	233 680	- 427 797
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	- 914 913	- 250 597	- 664 316
Augmentation de capital		19 543 658	- 19 543 658
Financements obtenus	3 000 000	106 250	2 893 750
Remboursement d'emprunt	- 455 361	- 746 939	291 578
Variation Comptes courants			
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement	2 544 639	18 902 969	- 16 358 330
Variation de la Trésorerie	- 4 507 922	10 999 181	
Trésorerie d'ouverture	10 513 762	- 485 420	
Trésorerie de clôture	6 005 837	10 513 762	
Variation de la Trésorerie	- 4 507 925	10 999 182	

En €	31/12/2022	31/12/2021	Var. en €
Stocks et en-cours	6 331 274	3 757 459	2 573 815
Créances clients	1 732 035	1 005 054	726 981
Autres créances	688 752	808 507	- 119 755
Avances et acomptes		541	- 541
CCA et CAR	130 554	1 124 110	- 993 556
Besoins	8 882 616	6 695 671	2 186 945
Dettes fournisseurs	1 072 960	1 253 644	- 180 684
Dettes fiscales et sociales	1 494 694	705 265	789 429
Autres dettes	579 316	429 978	150 338
Produits constatés d'avance		1 757	- 1 757
Ecart conversion passif	468		468
Ressources	3 147 438	2 389 644	757 794
B.F.R.	5 735 178	4 306 027	1 429 152
Variation du B.F.R.	1 429 152	3 487 747	- 2 058 595

LARGO

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

1- SOCIETE

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

2 - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 306 143 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 016 565 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 17/04/2023.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faire des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS, société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées).
L'activité est en cours d'internalisation chez LARGO
- Retenue de garantie BPI sur l'emprunt de 2 500 000 euros.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- Logiciels et licences 3 à 5 ans
- Site internet 3 ans
- Matériels et outillages 2 à 5 ans
- Agencements du magasin 2 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 3 ans
- Mobiliers de bureau 2 à 5 ans

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2022.

Stocks

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages.

Le stock de pièces détachées est valorisé au PMP, le stock de marchandises au prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire incluant les pièces détachées.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

Affacturation

La société a recours à un prestataire d'affacturation auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 60 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturation de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturation et retournées à la société, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an.

Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

Litige Copie Privée :

La loi Lang, du 3 juillet 1985, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffre ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2022.

Il est précisé que le SIRRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

L'action menée en justice par LARGO est toujours en cours et l'action au fond portée par le syndicat des reconditionneurs (SIRRMIET) est toujours en cours auprès du conseil d'Etat.

Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

Capital

Frais d'augmentation de capital : ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2022, LARGO ne détient aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe précédent

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Sur le plan de l'activité :

- Développement des canaux de sourcing en circuit court via des programmes de reprise auprès des particuliers et des entreprises ;
- Accélération dans la mise en œuvre de la stratégie RSE venant renforcer notre modèle économique à impact dans les domaines de la qualité de service (certification Service France Garanti), la réduction de l'empreinte environnementale (réalisation de notre premier bilan carbone et mise au point d'un packaging éco-responsable), ou de l'engagement sociétal à travers le soutien d'associations comme Sea Shepherd ;
- Accélération du développement digital sur les places de marchés en Europe ;
- Renforcement du partenariat avec Système U en équipant les collaborateurs d'appareils reconditionnés ;
- Doublement de la capacité de production et élargissement de la gamme de produits reconditionnés.

5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Poursuite du développement de Largo Business conformément aux orientations stratégiques axées sur l'amélioration de la rentabilité avec la mise en place d'un réseau de partenaires revendeurs spécialisés et nationaux et la signature de partenariats avec des entreprises de premier plan comme IKKS, Lhyfe, Vorwerk, Cat-Amania, la Coopérative U ou encore la Mie Câline

6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 2 302 700 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	517 910	108 734		626 644
Immobilisations corporelles	1 027 479	475 196		1 502 675
Immobilisations financières	36 514	139 654	2 787	173 381
TOTAL	1 581 903	723 584	2 787	2 302 700

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond essentiellement au frais de développement de l'ERP.

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond essentiellement :

- aux frais dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing pour un montant de 275 212 €
- aux travaux d'aménagement du parking et création d'Algeco pour un montant de 107 258 €.

L'augmentation des immobilisations financières correspond essentiellement à la garantie de 125 000 €, versée à BPIFRANCE, dans le cadre du prêt innovation de 2 500 000 €.

Amortissements et provisions d'actif = 885 082 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	301 564	114 486		416 050
Immobilisations corporelles	301 807	167 225		469 032
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	603 371	281 711		885 082

Les 114 486 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2022	517 910	-301 564		216 346
Augmentation	108 734			108 734
Dotation		-114 486		-114 486
Diminution				
Reprise				
Clôture au 31/12/2022	626 644	-416 049		210 595

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2022	1 027 479	-301 807		725 671
Augmentation	475 196			475 196
Dotation		-167 225		-167 255
Diminution				
Reprise				
Clôture au 31/12/2022	1 502 675	-469 032		1 033 642

Etat des stocks = 7 370 951 E

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2022	31/12/2021
Mobiles	6 775 581	3 932 858
Pièces détachées	378 419	242 583
Boîtes, accessoires et emballages	216 951	282 454
TOTAL	7 370 951	4 457 895

Etat des clients = 1 732 035 E

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2022	31/12/2021
Clients douteux ou litigieux (*)	18 040	32 217
Clients	1 713 995	972 837
TOTAL	1 732 035	1 005 054

(*) nets de provisions

Etat des autres créances = 688 752 E

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs - Acomptes versés	67 848	55 935
Etat – IS et crédits impôts		
Personnel	16 806	12 680
Organismes sociaux	10 781	8 182
Etat - TVA	194 819	122 625
Débiteurs divers	398 498	609 085
TOTAL	688 752	808 507

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Eurofactor» pour un montant de 238 521 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	238 521	443 967
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 385 210	2 073 630
TOTAL	2 623 731	2 517 597

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,30%. Une commission d'affacturage de 0,19% est également facturée.

Au 31/12/2022, le montant des créances définancées s'est élevé à 16 100 €.

Provisions pour dépréciation = 1 159 708 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	700 436	339 241		1 039 677
Créances clients	126 795	1 137	46 091	82 021
Valeurs mobilières de placement	28 634	9 376		38 010
TOTAL	855 865	349 934	46 091	1 159 708

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

Produits à recevoir par postes du bilan = 146 631 E

Produits à recevoir	Montant
Avoirs fournisseurs à recevoir	84 586
Clients et comptes rattachés	18 814
Autres créances	33 401
Disponibilités	9 830
TOTAL	146 631

Trésorerie = 6 005 837 E

La trésorerie « nette » est positive de + 6 005 837 Euros (*), décomposée en :

- Trésorerie à l'actif : 6 005 908 Euros
- Trésorerie au passif : 71 Euros

(*) cf. Tableau des flux de trésorerie

Charges constatées d'avance = 130 554 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles sont principalement composées de la prime de couverture de change (55 639 Euros)

7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 71 006 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 550 298	0,02	71 006
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0,02	71 006

Tableau Variation des capitaux propres

	31/12/2021	Affectation résultat 31/12/2021	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2022
Capital social	71 006				71 006
Prime d'émission	23 551 274				23 551 274
Imput. frais / prime émission (*)	-2 240 715				-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	69 473				69 473
R.A.N.	-3 338 848	-4 456 228			-7 795 076
Résultat 31/12/2021	-4 456 228	4 456 228			
Résultat 31/12/2022					-5 016 565
TOTAL	13 658 326				8 641 761

(*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à l'IPO

Actions auto-détenues

La société détient 17 569 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 4.7535 €, soit une valeur brute totale de 83 515 € au 31/12/2022.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 2.59 €, une dépréciation de 38 011 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 41 579 de ses propres titres et en a cédé 38 634.

Attribution d'actions gratuites

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

Plan	Fidélité	Performance
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 2.59 € (cours de bourse au 31/12/2022)	Valeur unitaire de 2.59 € (cours de bourse au 31/12/2022)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	20.000	32.400
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	23.200	39.600
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

Provisions pour Risques = 152 635 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	29 189	26 359		55 548
Provision risque TCP	97 087			97 087
TOTAL	126 276	26 359		152 635

Etat des dettes = 7 511 279 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	4 218 425	481 645	2 356 780	1 380 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Découvert bancaire	71	71		
Fournisseurs	1 112 523	1 112 523		
Dettes fiscales & sociales	1 494 694	1 494 694		
Autres dettes	579 316	579 316		
TOTAL	7 511 279	3 668 249	2 356 780	1 486 250

Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 4 218 424 E

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt - Banque A	89 485		50 542	38 944
Emprunt - Banque B	105 291		50 389	54 902
Emprunt - Banque C	171 034		75 280	95 754
Emprunt - Banque D	110 638		50 170	60 468
Emprunt PGE - Banque B	495 899		108 797	387 102
Emprunt PGE - Banque C	198 281		43 624	154 657
Emprunt PGE - Banque D	302 750		66 398	236 352
Emprunt - Banque E	200 000		10 000	190 000
Emprunt - Banque D		2 500 000		2 500 000
Emprunt - Banque E		500 000		500 000
Intérêts courus	407		162	245
TOTAL	1 673 786	3 000 000	455 362	4 218 424

Emprunts auprès des établissements de crédit

Le 20/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 60 mois, au taux de 0.88 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 38 944 euros

Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 60 468 euros

Le 03/09/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 95 754 euros

Le 16/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.12 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 54 902 euros

Le 23/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0.75 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 236 352 euros

Le 24/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0.57 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 154 657 euros

Le 26/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 550 000 euros au taux de 1.34 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 387 102 euros

Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0.85%.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

Le 12/01/2022, la société a souscrit un prêt de 2 500 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 3.53 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 2 500 000 euros

Le 11/01/2022, la société a souscrit un prêt de 500 000 euros amortissable sur une durée de 31 trimestres, au taux de 0.78 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 500 000 euros

Fournisseurs et comptes rattachés = 1 112 523 E

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	585 143	886 755
Fournisseurs immobilisations	39 563	233 680
Fournisseurs – Factures non parvenues	487 817	366 889
TOTAL	1 112 523	1 487 324

Autres dettes = 579 317 E

Autres dettes	31/12/2022	31/12/2021
Clients Créditeurs	380 726	201 124
Acomptes clients	16 368	
Clients - RRR à accorder	146 022	200 244
Divers	36 201	27 610
TOTAL	579 317	428 978

Charges à payer par postes du bilan = 921 581 E

Charges à payer	31/12/2022	31/12/2021
Emp.& dettes établ. de crédit	317	407
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	487 817	366 889
Dettes fiscales & sociales	287 425	205 475
Autres dettes	146 022	200 244
TOTAL	921 581	773 015

8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'Affaires = 21 011 823 E

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Ventes de produits	20 861 055	99.3%	17 513 078	99.7%
Production vendue de services	150 768	0.7%	54 267	0.3%
TOTAL	21 011 823	100%	17 567 345	100%

En 2022, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 16 224 K€ (soit 77 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 4 788 K€ (soit 23 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 87 K€ sur l'exercice 2022 et 115 K€ sur 2021.

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Ventes – France	16 007 734	76.2%	12 097 227	68.9%
Ventes – Export	4 950 466	23.6%	5 464 104	31.1%
Ventes - Intracommunautaire	53 623	0.3%	6 015	NS
TOTAL	21 011 823	100%	17 567 346	100%

Autres produits d'exploitation = 386 879 E

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Production immobilisée	9 627	2.5%		
Subventions	269 211	69.6%	39 475	43.3%
Reprise sur amortissement provision	83 321	21.5%	49 841	54.6%
Autres produits	24 720	6.4%	1 953	2.1%
TOTAL	386 879	100%	91 269	100%

Marge brute

En €	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	21 011 823	17 567 345
Production immobilisée	9 627	
Coût d'achat	20 408 857	16 986 492
Variation de stock	- 2 913 056	- 1 790 946
Transports sur achats	259 887	190 354
Marge brute	3 265 762	2 181 445
Taux marge brute	15.5%	12.4%

Marge après coûts de reconditionnement

En €	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	21 011 823	17 567 345
Production immobilisée	9 627	
Coût des ventes	17 755 688	15 385 900
Marge brute	3 265 762	2 181 445
Salaires et charges de product°	1 629 770	817 162
Intérimaires	296 463	241 750
Sous-traitance	178 598	47 319
Coût de structure	436 401	301 640
Marge après coût reconditionnement	724 530	773 574
Taux marge brute	3.4 %	4.4 %

(*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

Achats et charges externes = 3 716 140 E

En €	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur achats	148 201	117 208
Commissions sur ventes	764 264	489 501
Honoraires	683 889	726 985
Entretien et maintenance	360 857	230 170
Publicité	307 933	402 667
Loyers et charges locatives	153 726	120 986
Voyages et déplacements	90 905	60 000
Transport sur ventes	355 039	243 402
Personnel intérimaire	302 628	255 990
Sous-traitance	178 597	47 319
Divers (assurance ...)	370 099	259 581
TOTAL	3 716 140	2 953 809

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Charges de personnel = 3 714 075 E

En €	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitement	2 856 799	1 766 827
Charges sociales	857 276	531 729
TOTAL	3 714 075	2 298 556

Effectif moyen équivalent temps plein

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	16	9
Agents de maîtrise et techniciens	7	4
Employés / Ouvriers	57	35
TOTAL	80	48

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 648 627 E

	31/12/2022	31/12/2021
Dot amort. Immos. incorporelles	114 470	125 580
Dot amort. Immos. corporelles	167 240	88 264
Total dotations amort. Immos	281 710	213 844
Dot prov dép stocks	339 241	607 286
Dot prov dép créances	1 317	39 139
Total dotations actif circulant	340 558	646 425
Dot prov pour risques et charges	26 359	109 647
TOTAL	648 627	969 916

Résultat Financier

	31/12/2022	31/12/2021
Gain de change	52 664	67 626
Rep prov prime non conversion		32 706
Produits cession VMP		2 331
Autres produits financiers	14 707	-44
Total produits financiers	67 371	102 619
Intérêts des emprunts	103 447	29 430
Frais et charges financières	10 164	
Perte de change	52 133	33 125
Dot prov dépréciation VMP	9 376	28 634
Charges prime non conversion		229 146
Prime couverture de change	280 181	43 100
Charges nettes cession VMP	69 965	9 294
Total charges financières	525 266	372 729
Résultat financier	-457 895	-270 110

Les charges financières de 2022 correspondent en grande partie à la prime de couverture de change pour un montant de 280 181 euros.

Les charges financières de 2021 correspondent en grande partie à la prime de non conversion de l'emprunt obligataire obtenu le 23 février 2021 et remboursé le 22 avril 2021 pour un montant de 191 464 E,

Résultat Exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels divers	151	2 880
Transfert charges exceptionnelles		119 400
Total produits exceptionnels	151	122 280
Pénalités et amendes	900	
Autres charges exceptionnelles		327 621
Total charges exceptionnelles	900	327 621
Résultat exceptionnel	-749	-205 341

Les charges exceptionnelles de 2021 correspondaient en grande partie à :

- La non acceptation par l'administration fiscale des crédits d'impôt investissement 2017 à 2019 pour 81 367 E,
- L'extourne des avoirs à recevoir de 2018 et 2019, non reçus pour 129 823 E,
- Un vol de marchandises pour 92 038 E, et qui sera pris en charge par l'assurance (cf. transfert charges exceptionnelles)

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisées en 2022 s'élèvent à 45 083 K€, (38 359 E au titre de l'audit légal des comptes 2022, 6 724 E au titres des autres services) contre 76 894 € au titre de 2021.

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2022 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2022, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 15 726 946 €.

Entreprises liées

Bilan	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	-	68 073
Prêts	-	-
Total créances	-	68 073
Fournisseurs et dettes diverses	7 178	3 541
Emprunts	-	-
Total dettes	7 178	3 541

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Ventes	-	131 900
Achats / services (rémunération du dirigeant)	-	78 519
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

Filiales et participations

LARGO a souscrit à hauteur de 20 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH) en octobre 2020 pour un montant de 2 000 €. Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo.

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	23 963	20	2 000	2 000			14 989	(- 4 934)	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours aux emprunts bancaires suivants :
 - Emprunt de 250 000 €, le 05/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,88 % par annuités mensuelles sur 67 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 38 943 €.
 - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 54 902 €.Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
 - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang.
 - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang.

- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 60 469 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
 - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois
 - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.

- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 95 754 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%

- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
 - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 236 352 €
 - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 154 657 €
 - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1.34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 387 102 €

- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2022, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 385 210 €

- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élèvent à 2 700 000 USD.

- 7- la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 2 500 000 €, le 11/01/2022, remboursable à taux fixe 3,53 % par annuités trimestrielles sur 29 trimestres. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 2 500 000 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 30% et Fonds Européen d'Investissement (FEI) 50%

Indemnité de départ en retraite

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 6,8 K€
- Charges sociales	: 2,0 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 8,8 K€.

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 3.65 % et un taux de charges sociales de 30 %.



LARGO S.A.

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO S.A.

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Au capital de 71 006 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de LARGO S.A.,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LARGO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

III - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Litige Copie Privée » de l'annexe aux comptes annuels relative à l'assignation de LARGO par l'organisme Copie Privée.

IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Stocks et dépréciation des stocks

Les notes de l'annexe « stocks » et « dépréciation des stocks de produits finis » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de produits finis.

Dans le cadre de note appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour la dépréciation des stocks et nous avons revu les calculs effectués par la société.

V - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le

HLP Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

DocuSigned by:
Estelle Le Bihan
3FECA59BA1E1499...

Estelle LE BIHAN

Associée

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	619 441	416 049	203 392	182 347	21 045	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	7 203		7 203	34 000	- 26 797	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	385 847	55 212	330 636	16 043	314 593	
Autres immobilisations corporelles	1 115 588	413 820	701 767	434 417	267 350	
Immobilisations en cours	1 241		1 241	275 212	- 273 971	
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	2 000		2 000	2 000		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	171 381		171 381	34 514	136 867	
TOTAL (I)	2 302 701	885 082	1 417 620	978 532	439 088	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	595 370		595 370	525 037	70 333	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	6 775 581	1 039 677	5 735 904	3 232 422	2 503 482	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				541	- 541	
Clients et comptes rattachés	1 814 056	82 022	1 732 035	1 005 054	726 981	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	67 848		67 848	55 935	11 913	
. Personnel	16 808		16 808	12 880	4 126	
. Organismes sociaux	10 781		10 781	6 182	2 599	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	194 819		194 819	122 625	72 194	
. Autres	398 498		398 498	609 085	- 210 587	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	83 515	38 011	45 504	109 680	- 64 176	
Disponibilités	5 960 404		5 960 404	10 404 082	- 4 443 678	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	130 554		130 554	1 119 622	- 989 068	
TOTAL (II)	16 048 232	1 159 709	14 888 523	17 204 943	- 2 316 420	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				4 488	- 4 488	
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 350 934	2 044 791	16 306 143	18 187 963	- 1 881 820	

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44080 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	71 006	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 310 559	21 310 559	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	69 473	
Report à nouveau	-7 796 076	-3 338 848	-4 456 228
Résultat de l'exercice	-5 016 565	-4 456 228	- 560 337
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 641 761	13 658 326	-5 016 565
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	152 635	126 276	26 359
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	152 635	126 276	26 359
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 218 425	1 673 786	2 544 639
. Découverts, concours bancaires	71		71
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	106 250	106 250	
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 072 960	1 253 644	- 180 684
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	213 108	148 506	64 602
. Organismes sociaux	211 110	135 982	75 148
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	385 280	214 040	171 240
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	685 196	206 757	478 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 563	233 680	- 194 117
Autres dettes	579 316	428 978	150 338
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	7 511 279	4 401 604	3 109 675
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	468	1 757	- 1 289
TOTAL PASSIF (I à V)	16 306 143	18 187 963	-1 881 820

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	15 856 792	5 004 263	20 861 055	17 513 078	3 347 977	19,12
Production vendue biens						
Production vendue services	150 692	76	150 768	54 267	96 501	177,83
Chiffres d'affaires Nets	16 007 484	5 004 339	21 011 823	17 567 346	3 444 477	19,61
Production stockée			9 627		9 627	N/S
Production immobilisée			289 211	39 475	229 736	581,98
Subventions d'exploitation			83 321	49 841	33 480	67,17
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			24 720	1 953	22 767	N/S
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			21 398 702	17 658 615	3 740 087	21,16
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 668 744	17 176 846	3 491 898	20,33
Variation de stock (marchandises)			-2 913 056	-1 790 946	-1 122 110	62,65
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 716 140	2 953 809	762 331	25,81
Impôts, taxes et versements assimilés			51 359	5 179	46 180	891,68
Salaires et traitements			2 856 799	1 766 827	1 089 972	61,69
Charges sociales			857 276	531 729	325 547	61,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			281 710	213 843	67 867	31,74
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			340 558	646 425	- 305 867	-47,32
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 359	109 647	- 83 288	-75,96
Autres charges			70 732	26 031	44 701	171,72
Total des charges d'exploitation (II)			25 956 622	21 639 392	4 317 230	19,95
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-4 557 921	-3 980 777	- 577 144	14,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			14 707	-44	14 751	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				32 706	- 32 706	-100
Différences positives de change			52 664	67 626	- 14 962	-22,12
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				2 331	- 2 331	-100
Total des produits financiers (V)			67 371	102 619	- 35 248	-34,35
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 376	28 634	- 19 258	-67,26
Intérêts et charges assimilées			393 792	301 676	92 116	30,53
Différences négatives de change			52 133	33 125	19 008	57,38
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			69 965	9 294	60 671	652,80
Total des charges financières (VI)			525 266	372 730	152 536	40,92
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-457 896	-270 111	- 187 785	69,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-5 015 816	-4 250 887	- 764 929	17,99

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
 BP 58604
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	151	2 880	- 2 729	-94,76
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		119 400	- 119 400	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	151	122 280	- 122 129	-99,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	900	327 621	- 326 721	-99,73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	900	327 621	- 326 721	-99,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-749	-205 341	204 592	99,64
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 466 223	17 883 514	3 582 709	20,03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	26 482 789	22 339 742	4 143 047	18,55
RESULTAT NET	-5 016 565	-4 456 228	- 560 337	12,57
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Tableau des flux de trésorerie

En €	31/12/2022	31/12/2021	Var. en €
Résultat net	- 5 016 565	- 4 456 228	- 560 337
Provisions R&C	26 359	76 941	- 50 582
Dotations immos	281 710	213 843	67 867
Marge Brute d'Autofinancement	- 4 708 496	- 4 165 444	- 543 052
Variation BFR	1 429 152	3 487 747	- 2 058 595
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 6 137 648	- 7 653 190	1 515 542
Investissements incorporels	- 108 734	- 85 149	- 23 585
Investissements corporels	- 475 196	- 391 082	- 84 114
Investissements immos. fi			
Variation autres immos. fi.	- 136 866	- 8 047	- 128 818
Variation dettes / immos	- 194 117	233 680	- 427 797
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	- 914 913	- 250 507	- 664 316
Augmentation de capital		19 543 658	- 19 543 658
Financements obtenus	3 000 000	106 250	2 893 750
Remboursement d'emprunt	- 455 361	- 746 939	291 578
Variation Comptes courants			
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement	2 544 639	18 902 969	- 16 358 330
Variation de la Trésorerie	- 4 507 922	10 999 181	
Trésorerie d'ouverture	10 513 762	- 485 420	
Trésorerie de clôture	6 005 837	10 513 762	
Variation de la Trésorerie	- 4 507 925	10 999 182	

En €	31/12/2022	31/12/2021	Var. en €
Stocks et en-cours	6 331 274	3 757 459	2 573 815
Créances clients	1 732 035	1 005 054	726 981
Autres créances	688 752	808 507	- 119 755
Avances et acomptes		541	- 541
CCA et CAR	130 554	1 124 110	- 993 556
Besoins	8 882 616	6 695 671	2 186 945
Dettes fournisseurs	1 072 960	1 253 644	- 180 684
Dettes fiscales et sociales	1 494 694	705 265	789 429
Autres dettes	579 316	425 978	153 338
Produits constatés d'avance		1 757	- 1 757
Ecart conversion passif	468		468
Ressources	3 147 438	2 389 644	757 794
B.F.R.	5 735 178	4 306 027	1 429 152
Variation du B.F.R.	1 429 152	3 487 747	- 2 058 595

Annexe aux comptes annuels

1- SOCIETE

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

2 - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 306 143 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 016 565 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 17/04/2023.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS, société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées). L'activité est en cours d'internalisation chez LARGO
- Retenue de garantie BPF sur l'emprunt de 2 500 000 euros.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- Logiciels et licences 3 à 5 ans
- Site internet 3 ans
- Matériels et outillages 2 à 5 ans
- Agencements du magasin 2 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 3 ans
- Mobiliers de bureau 2 à 5 ans

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2022.

Stocks

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages.

Le stock de pièces détachées est valorisé au PMP, le stock de marchandises au prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire incluant les pièces détachées.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

Affacturation

La société a recours à un prestataire d'affacturation auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 60 jours après leur échéance théorique seront «définancées».

La comptabilisation des opérations d'affacturation de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définitif des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturation et retournées à la société, chargée d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an.

Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

Litige Copie Privée :

La loi Lang, du 3 juillet 1985, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 KE a été revu à un montant de 1479 KE, le chiffrage ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2022.

Il est précisé que le SIRRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Electroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

L'action menée en justice par LARGO est toujours en cours et l'action au fond portée par le syndicat des reconditionneurs (SIRRMIET) est toujours en cours auprès du conseil d'Etat.

Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

Capital

Frais d'augmentation de capital : ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2022, LARGO ne détient aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe précédent

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Sur le plan de l'activité :

- Développement des canaux de sourcing en circuit court via des programmes de reprise auprès des particuliers et des entreprises ;
- Accélération dans la mise en œuvre de la stratégie RSE venant renforcer notre modèle économique à impact dans les domaines de la qualité de service (certification Service France Garanti), la réduction de l'empreinte environnementale (réalisation de notre premier bilan carbone et mise au point d'un packaging éco-responsable), ou de l'engagement sociétal à travers le soutien d'associations comme Sea Shepherd ;
- Accélération du développement digital sur les places de marchés en Europe ;
- Renforcement du partenariat avec Système U en équipant les collaborateurs d'appareils reconditionnés ;
- Doublement de la capacité de production et élargissement de la gamme de produits reconditionnés.

5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Poursuite du développement de Largo Business conformément aux orientations stratégiques axées sur l'amélioration de la rentabilité avec la mise en place d'un réseau de partenaires revendeurs spécialisés et nationaux et la signature de partenariats avec des entreprises de premier plan comme IKKS, Lhyfe, Vorwerk, Cat-Amania, la Coopérative U ou encore la Mie Câline

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 2 302 700 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	517 910	108 734		626 644
Immobilisations corporelles	1 027 479	475 196		1 502 675
Immobilisations financières	38 514	139 654	2 787	173 381
TOTAL	1 581 903	723 584	2 787	2 302 700

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond essentiellement au frais de développement de l'ERP.

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond essentiellement :

- aux frais dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing pour un montant de 275 212 €
- aux travaux d'aménagement du parking et création d'Algeco pour un montant de 107 258 €.

L'augmentation des immobilisations financières correspond essentiellement à la garantie de 125 000 €, versée à BPIFRANCE, dans le cadre du prêt innovation de 2 500 000 €.

Amortissements et provisions d'actif = 885 082 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	301 564	114 486		416 050
Immobilisations corporelles	301 807	167 225		469 032
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	603 371	281 711		885 082

Les 114 486 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2022	517 910	-301 564		216 346
Augmentation	108 734			108 734
Dotation		-114 486		-114 486
Diminution				
Reprise				
Clôture au 31/12/2022	626 644	-416 049		210 595

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2022	1 027 479	-301 807		725 671
Augmentation	475 196			475 196
Dotation		-167 225		-167 255
Diminution				
Reprise				
Clôture au 31/12/2022	1 502 675	-469 032		1 033 642

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Etat des stocks = 7 370 951 E

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2022	31/12/2021
Mobiles	6 775 581	3 932 858
Pièces détachées	378 419	242 583
Boîtes, accessoires et emballages	216 951	282 454
TOTAL	7 370 951	4 457 895

Etat des clients = 1 732 035 E

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2022	31/12/2021
Clients douteux ou litigieux (*)	18 040	32 217
Clients	1 713 995	972 837
TOTAL	1 732 035	1 005 054

(*) nets de provisions

Etat des autres créances = 688 752 E

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs - Acomptes versés	67 848	55 935
Etat - IS et crédits impôts		
Personnel	16 808	12 680
Organismes sociaux	10 781	8 182
Etat - TVA	194 819	122 625
Débiteurs divers	398 498	609 085
TOTAL	688 752	808 507

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Eurofactor» pour un montant de 238 521 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	238 521	443 967
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 385 210	2 073 630
TOTAL	2 623 731	2 517 597

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,30%. Une commission d'affacturage de 0,19% est également facturée.

Au 31/12/2022, le montant des créances définancées s'est élevé à 16 100 E.

Provisions pour dépréciation = 1 159 708 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	700 438	339 241		1 039 677
Créances clients	126 795	1 137	46 091	82 021
Valeurs mobilières de placement	28 634	9 376		38 010
TOTAL	855 865	349 934	46 091	1 159 708

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Produits à recevoir par postes du bilan = 146 631 E

Produits à recevoir	Montant
Avoirs fournisseurs à recevoir	84 586
Clients et comptes rattachés	18 814
Autres créances	33 401
Disponibilités	9 830
TOTAL	146 631

Trésorerie = 6 005 837 E

La trésorerie « nette » est positive de + 6 005 837 Euros (*), décomposée en :

- Trésorerie à l'actif : 6 005 908 Euros
- Trésorerie au passif : 71 Euros

(*) cf. Tableau des flux de trésorerie

Charges constatées d'avance = 130 554 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles sont principalement composées de la prime de couverture de change (55 639 Euros)

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF :

Capital social = 71 006 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 550 298	0,02	71 006
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0,02	71 006

Tableau Variation des capitaux propres

	31/12/2021	Affectation résultat 31/12/2021	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2022
Capital social	71 006				71 006
Prime d'émission	23 551 274				23 551 274
Imput. frais / prime émission (*)	-2 240 715				-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	69 473				69 473
R.A.N.	-3 338 848	-4 456 228			-7 795 076
Résultat 31/12/2021	-4 456 228	4 456 228			
Résultat 31/12/2022					-5 016 565
TOTAL	13 658 326				8 641 761

(*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à TIPO

Actions auto-détenues

La société détient 17 569 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 4.7535 €, soit une valeur brute totale de 83 515 € au 31/12/2022.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 2.59 €, une dépréciation de 38 011 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 41 579 de ses propres titres et en a cédé 38 634.

Attribution d'actions gratuites

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

Plan	Fidélité	Performance
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 2.59 € (cours de bourse au 31/12/2022)	Valeur unitaire de 2.59 € (cours de bourse au 31/12/2022)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	20.000	32.400
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	23.200	39.600
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Provisions pour Risques = 152 635 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	29 189	26 359		55 548
Provision risque TCP	97 087			97 087
TOTAL	126 276	26 359		152 635

Etat des dettes = 7 511 279 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	4 218 425	481 645	2 356 780	1 380 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Découvert bancaire	71	71		
Fournisseurs	1 112 523	1 112 523		
Dettes fiscales & sociales	1 494 694	1 494 694		
Autres dettes	579 316	579 316		
TOTAL	7 511 279	3 668 249	2 356 780	1 486 250

Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 4 218 424 E

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt - Banque A	89 485		50 542	38 944
Emprunt - Banque B	105 291		50 389	54 902
Emprunt - Banque C	171 034		75 280	95 754
Emprunt - Banque D	110 638		50 170	60 468
Emprunt PGE - Banque B	495 899		108 797	387 102
Emprunt PGE - Banque C	198 281		43 624	154 657
Emprunt PGE - Banque D	302 750		66 398	236 352
Emprunt - Banque E	200 000		10 000	190 000
Emprunt - Banque D		2 500 000		2 500 000
Emprunt - Banque E		500 000		500 000
Intérêts courus	407		162	245
TOTAL	1 673 786	3 000 000	455 382	4 218 424

Emprunts auprès des établissements de crédit

Le 20/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 60 mois, au taux de 0.88 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 38 944 euros

Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 60 468 euros

Le 03/06/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 95 754 euros

Le 16/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.12 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 54 902 euros

Le 23/08/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0.75 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 236 352 euros

Le 24/08/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0.57 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 154 657 euros

Le 26/08/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 550 000 euros au taux de 1.34 %, 1^{ère} échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 387 102 euros

Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0.85%.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

Le 12/01/2022, la société a souscrit un prêt de 2 500 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 3.53 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 2 500 000 euros

Le 11/01/2022, la société a souscrit un prêt de 500 000 euros amortissable sur une durée de 31 trimestres, au taux de 0.78 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2022 est de 500 000 euros

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Fournisseurs et comptes rattachés = 1 112 523 E

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	585 143	886 755
Fournisseurs immobilisations	39 563	233 680
Fournisseurs – Factures non parvenues	487 817	366 889
TOTAL	1 112 523	1 487 324

Autres dettes = 579 317 E

Autres dettes	31/12/2022	31/12/2021
Clients Crédeurs	380 726	201 124
Acomptes clients	18 368	
Clients - RRR à accorder	146 022	200 244
Divers	36 201	27 610
TOTAL	579 317	428 978

Charges à payer par postes du bilan = 921 581 E

Charges à payer	31/12/2022	31/12/2021
Emp. & dettes etabl. de crédit	317	407
Emp. & dettes financières div.		
Fournisseurs	487 817	366 889
Dettes fiscales & sociales	287 425	205 475
Autres dettes	146 022	200 244
TOTAL	921 581	773 015

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'Affaires = 21 011 823 E

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Ventes de produits	20 861 055	99.3%	17 513 078	99.7%
Production vendue de services	150 768	0.7%	54 267	0.3%
TOTAL	21 011 823	100%	17 567 345	100%

En 2022, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 16 224 K€ (soit 77 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 4 788 K€ (soit 23 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 87 K€ sur l'exercice 2022 et 115 K€ sur 2021.

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Ventes – France	16 007 734	76.2%	12 097 227	68.9%
Ventes – Export	4 950 466	23.6%	5 464 104	31.1%
Ventes - Intracommunautaire	53 623	0.3%	6 015	NS
TOTAL	21 011 823	100%	17 567 346	100%

Autres produits d'exploitation = 386 879 E

En €	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Production immobilisée	9 627	2.5%		
Subventions	269 211	69.6%	39 475	43.3%
Reprise sur amortissement provision	83 321	21.5%	49 841	54.6%
Autres produits	24 720	6.4%	1 953	2.1%
TOTAL	386 879	100%	91 269	100%

Marge brute

En €	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	21 011 823	17 567 345
Production immobilisée	9 627	
Coût d'achat	20 408 857	16 988 402
Variation de stock	- 2 913 056	- 1 790 946
Transports sur achats	259 887	190 354
Marge brute	3 265 762	2 181 445
Taux marge brute	15.5%	12.4%

Marge après coûts de reconditionnement

En €	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	21 011 823	17 567 345
Production immobilisée	9 627	
Coût des ventes	17 755 688	15 385 900
Marge brute	3 265 762	2 181 445
Salaires et charges de product*	1 629 770	817 162
Intérimaires	296 483	241 750
Sous-traitance	178 598	47 319
Coût de structure	436 401	301 640
Marge après coût reconditionnement	724 530	773 574
Taux marge brute	3.4 %	4.4 %

(*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Achats et charges externes = 3 716 140 E

En E	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur achats	148 201	117 208
Commissions sur ventes	764 264	489 501
Honoraires	683 889	726 985
Entretien et maintenance	360 857	230 170
Publicité	307 933	402 667
Loyers et charges locatives	153 726	120 986
Voyages et déplacements	90 905	60 000
Transport sur ventes	355 039	243 402
Personnel intérimaire	302 628	255 990
Sous-traitance	178 597	47 319
Divers (assurance ...)	370 099	259 581
TOTAL	3 716 140	2 953 809

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Charges de personnel = 3 714 075 E

En E	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitement	2 856 799	1 766 827
Charges sociales	857 276	531 729
TOTAL	3 714 075	2 298 556

Effectif moyen équivalent temps plein

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	16	9
Agents de maîtrise et techniciens	7	4
Employés / Ouvriers	57	35
TOTAL	80	48

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 648 627 E

	31/12/2022	31/12/2021
Dot amort. Immos. incorporelles	114 470	125 580
Dot amort. Immos. corporelles	167 240	88 264
Total dotations amort, Immos	281 710	213 844
Dot prov dép stocks	339 241	607 266
Dot prov dép créances	1 317	39 139
Total dotations actif circulant	340 558	646 425
Dot prov pour risques et charges	26 359	109 647
TOTAL	648 627	969 916

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Résultat Financier

	31/12/2022	31/12/2021
Gain de change	52 664	67 626
Rep prov prime non conversion		32 706
Produits cession VMP		2 331
Autres produits financiers	14 707	-44
Total produits financiers	67 371	102 619
Intérêts des emprunts	103 447	29 430
Frais et charges financières	10 164	
Perte de change	52 133	33 125
Dot prov dépréciation VMP	9 376	28 634
Charges prime non conversion		229 146
Prime couverture de change	290 181	43 100
Charges nettes cession VMP	69 965	9 294
Total charges financières	525 266	372 729
Résultat financier	-457 895	-270 110

Les charges financières de 2022 correspondent en grande partie à la prime de couverture de change pour un montant de 290 181 euros.

Les charges financières de 2021 correspondent en grande partie à la prime de non conversion de l'emprunt obligataire obtenu le 23 février 2021 et remboursé le 22 avril 2021 pour un montant de 191 464 E.

Résultat Exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels divers	151	2 880
Transfert charges exceptionnelles		119 400
Total produits exceptionnels	151	122 280
Pénalités et amendes	900	
Autres charges exceptionnelles		327 621
Total charges exceptionnelles	900	327 621
Résultat exceptionnel	-749	-205 341

Les charges exceptionnelles de 2021 correspondaient en grande partie à :

- La non acceptation par l'administration fiscale des crédits d'impôt investissement 2017 à 2019 pour 81 367 E,
- L'extourne des avoirs à recevoir de 2018 et 2019, non reçus pour 129 823 E,
- Un vol de marchandises pour 92 038 E, et qui sera pris en charge par l'assurance (cf. transfert charges exceptionnelles)

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en 2022 s'élèvent à 45 083 KE, (38 359 E au titre de l'audit légal des comptes 2022, 6 724 E au titres des autres services) contre 76 894 € au titre de 2021.

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2022 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2022, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 15 726 946 E.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Entreprises liées

Bilan	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	-	68 073
Prêts	-	-
Total créances	-	68 073
Fournisseurs et dettes diverses	7 178	3 541
Emprunts	-	-
Total dettes	7 178	3 541

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Ventes	-	131 900
Achats / services (rémunération du dirigeant)	-	78 519
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

Filiales et participations

LARGO a souscrit à hauteur de 20 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH) en octobre 2020 pour un montant de 2 000 €. Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo.

Filiales et participations	Capital social	Reserves et report à soulever	Quote-part du capital détenus en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la SIE	Cautions et avais donnés par la SIE	C.A. N.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la SIE dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	23 963	20	2 000	2 000			14 989	(- 4 934)	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

LARGO**4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE****9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours aux emprunts bancaires suivants :
 - Emprunt de 250 000 €, le 05/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,88 % par annuités mensuelles sur 67 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 38 943 €.
 - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 54 902 €.Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
 - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang.
 - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang.

- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 60 469 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
 - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois
 - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.

- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 95 754 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%

- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
 - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0,75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 238 352 €
 - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0,57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 154 657 €
 - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1,34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 387 102 €

- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2022, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 385 210 €

- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élève à 2 700 000 USD.

- 7- la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
 - Emprunt de 2 500 000 €, le 11/01/2022, remboursable à taux fixe 3,53 % par annuités trimestrielles sur 29 trimestres. Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 2 500 000 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 30% et Fonds Européen d'Investissement (FEI) 50%

Indemnité de départ en retraite

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 6,8 K€
- Charges sociales	: 2,0 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 8,8 K€.

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 3,65 % et un taux de charges sociales de 30 %.



LARGO S.A.

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO S.A.

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Au capital de 71 006 euros

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

I - CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie

BP 58604

44186 NANTES CEDEX 4

II – CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Nantes, le

HLP Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

DocuSigned by:
Estelle Le Bihan
3FECA59BA1E1499...

Estelle LE BIHAN

Associée